

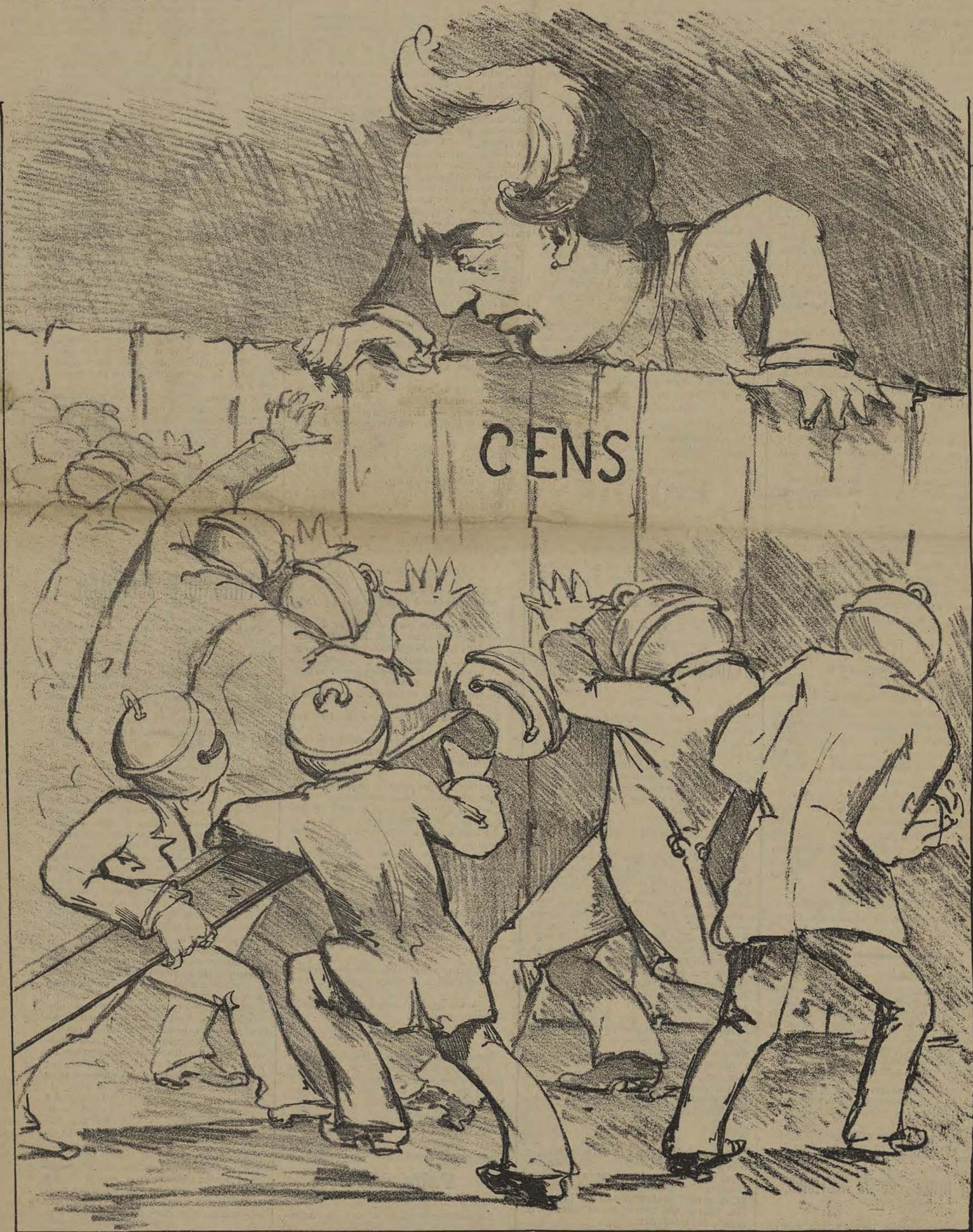
ABONNEMENT UN AN (52) 5 F. 50

LE FRONDEUR

15 C^{MES} = LE N^O

BUREAU RUE DE LA SÉVILLANE 11

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS



LES GRELOTS PROGRESSISTES N'AMUSENT PLUS AUTANT

peries qui entourent les statues, et n'en laissera que ce qui est nécessaire pour qu'un autre puisse y sculpter, aussi volumineux que le voudra M. Cralle, les ornements indispensables au repos artistique de mon contradicteur.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la décision qui sera rendue.

Le Pape ne dort plus

Le trône n'est pas seul éprouvé. L'autel a aussi ses petites infortunes. Henri n'exempte pas Léon.

A l'heure où la veillesse royale fait entendre à Frohsdorf des crépitations caractéristiques, nous apprenons de Rome que « la santé du pape laisse un peu à désirer ».

Pour ne pas attirer sur nous toutes les invectives des organes attirés de la Providence, nous nous garderons bien de faire observer qu'en pareil cas, un peu est parfois synonyme de beaucoup.

D'ailleurs, on ne dit pas que Léon XIII en soit réduit à ne plus pouvoir boire ni manger. Rien d'anormal, le jour, dans son existence. Seulement... il paraît que ses nuits sont hantées par l'insomnie — et qu'il en souffre beaucoup.

En apprenant cette fâcheuse nouvelle, on est tout de suite amené à se poser un point d'interrogation ?

— Qu'est-ce qui peut donc bien empêcher le souverain pontife de dormir ?

Ici, vu la manie qu'ont les gens d'église de faire de tout une affaire d'Etat, force nous serait de procéder par conjecture, si nous n'avions nos renseignements sur ce qui se passe au Vatican.

Chaque matin, le camérier secret qui remplit auprès de Léon XIII les fonctions de geôlier entre, au petit jour, dans le « cachot » pontifical. Il trouve le prisonnier étendu sur la couche qui lui sert de *paille humide* et lui tient à peu près ce langage :

— Comment votre sainteté se trouve-t-elle ce matin ?

— Ma sainteté n'a pas fermé l'œil de la nuit.

— Toujours cette insomnie que rien ne peut vaincre ?

— Absolument rien. Ni les grands ni les petits Bollandistes. La pharmacie théologique est aussi impuissante que l'autre. Au début, la lecture des feuilles religieuses, prise à faible dose, avait paru produire quelque effet ; mais j'ai dû vite y renoncer, à cause de l'amertume toujours croissante des pilules.

Et à quoi, très saint-père, attribuez-vous cet état persistant ?

— A tous les tourments que me donnent les affaires du ciel, aux multiples soucis qui me viennent de la religion, aux déchirements intestins et aux tiraillements de partout, à l'esprit d'intolérance du clergé, aux excès de langage de la presse catholique, aux embarras enfin que me créent ceux qui devraient être les premiers à me les épargner.

Les affaires, heureusement, ont déjà pris une meilleure tournure du côté de la Russie, et l'heureuse issue des négociations entre la curie et le gouvernement de l'empire d'Allemagne, fait bien augurer du résultat final.

— Sans doute, mais à peine est-ce terminé d'un côté, qu'il faut recommencer d'un autre.

Votre Sainteté a pourtant reçu de son cher fils Jules Grévy une réponse qui a dû remettre du baume dans son cœur de père.

— Un simple légitif, *figlio mio* ! D'ailleurs cette lettre était accompagnée d'une note confidentielle de mon non moins cher fils Jules Ferry, à laquelle il me va falloir répondre d'une façon non moins confidentielle, ce qui va m'occasionner une besogne du diable ! Car au fond, — mon infailibilité me force à le reconnaître, — il a raison, mon cher fils Jules Ferry, quand il m'objecte que ce sont les catholiques qui, par leur attitude hostile, mettent le gouvernement dans la nécessité de se défendre contre eux.

— Le fait est qu'en attaquant sans cesse en pleine chaire la République qui les paye, les curés obligent celle-ci, sous peine de ridicule, à leur reprendre la monnaie de sa pièce.

— Je dirais que c'est pain bénit, si ces mêmes curés ne s'avaient pas de me rebattre les oreilles de leurs plaintes, en criant vers moi comme si j'avais de l'or à remuer à la pelle. Dieu sait pourtant si le denier de mon prédécesseur Pierre (que je voudrais bien voir à ma place !) est en train de faire des petits.

— Oh ! le denier de Pierre... En plein marasme ! Et, à moins d'un miracle de premier ordre, nous ne tarderons certainement pas à voir le fond de la caisse.

— Oui, parlons-en, des miracles ! Je ne

sais pas ce que font là-haut tous les saints, depuis mon propre patron Léon jusqu'à ce mendiant de Labre que nous avons récemment canonisé en grande pompe ; mais on a beau les prier, c'est comme si l'on chantait.

— Vous verrez, très saint-père, qu'ils ne se dérangeront seulement pas pour obtenir du Tout-Puissant la guérison de ce pauvre Chambord !

— Tout à fait certain, *figlio mio*. Je vais leur adresser des lettres de rappel, mais c'est bien par acquit de conscience... Et l'on dira encore que je suis bien heureux ! Et l'on s'étonnera que j'en perde le sommeil ! Ah ! si je n'avais pas pour compensation la provision de baume que vient de me faire tenir mon cher fils Jules Grévy !...

ROBERT HYENNE.

Les Fêtes de demain

La journée sera bien fournie, demain à Liège.

Outre l'exposition agricole, nous aurons demain, les grandes courses, dont nous publions plus loin le programme, et qui promettent d'être très belles.

Le soir, il y aura une grande fête de charité au Pavillon de Flore, un bal au Casino Grévy, et enfin, une représentation extraordinaire — par une troupe dont on dit grand bien — de *Formosa*, l'émouvant drame de M. Vacquerie.

Eloquence judiciaire

... « Que la majesté de Thémis me pardonne, continua maître Cascaron, du barreau de Montpellier, en secouant ses longues manches d'avocat avec une indignation bien particulière, mais il me va falloir devant elle, devant vous, messieurs, dont la pudeur est, avec notre éminent compatriote Cabanel, la plus grande gloire du pays, révéler les antécédents de la misérable qu'une autre voix ose défendre dans cette enceinte. (O mon confrère, que je vous plains !) Il va me falloir évoquer les effroyables souvenirs d'une enfance dont les moindres actions ne laissent aucun doute sur la précoce perversité de celle qui devait faire de l'infortuné marquis de Ballet-Bouilly le plus magnifique cornard de son département. Je me bornerai, par une discrétion dont votre bon goût me sera reconnaissant, sans doute, à quelques détails caractéristiques.

1^o Toute petite, ayant six ans à peine, celle qui fut plus tard la marquise, faisait déjà des cornes aux jeunes garçons de son âge, pour les mettre en colère. Ce n'était, il est vrai, encore qu'avec les doigts, mais vous apprécierez l'intention.

2^o A huit ans et demi, son père, le vidame de Bricoulant, ayant parlé devant elle de l'honneur que ressent une famille à compter un académicien parmi ses membres. — Mon mari le sera ! s'écria-t-elle. Pas de commentaires, n'est-ce pas, sur ce monstrueux propos ?

3^o A quinze ans, au mariage d'une des ses amies, tout le monde remarqua qu'elle portait à son chapeau une guirlande de coucous.

On ne dit pas plus irrévérencieusement son mépris pour une institution qui est la base de notre société.

J'abrège ces répugnantes prolégomènes et j'arrive à la période brûlante, celle pendant laquelle l'infortuné marquis de Ballet-Bouilly associa sa vie à la vie d'une indigne épouse. Mais telle est mon émotion, messieurs, que je vous demande pour elle un instant de recueillement.

— Plait-il ? fit M. le président Pucelean, en se réveillant brusquement. Car le silence subit, à cet effet de rompre le sommeil de ceux que le bruit avait endormis.

— Reposez-vous, maître Cascaron, dit avec bienveillance à l'orateur le juge Chauminet qui cherchait, depuis le matin, le mot d'un rébus de son journal et n'était pas fâché de pouvoir relâcher aussi.

Cascaron s'assit un instant et, regardant du coin de l'œil la cliente de son adversaire, la marquise qu'il était en train de flétrir, ne put s'empêcher de la trouver tout à fait jolie, sous les transparences ombreuses de son long voile noir. Et il ajouta mentalement : Cette femme est un ange de beauté et de vertu.

II

« Ce qui caractérise, continue-t-il bien haut, la situation, c'est que nous n'avons pas affaire à un de ces adulateurs grossiers, tels qu'on les rencontre dans la vie et dans les romans, et qui se prouvent par des faits matériels. Pas de flagrant délit ! Pas de correspondances amoureuses ! Pas de fugues matrimoniales ! Rien ! rien ! rien ! Et ne trouvez-vous pas, messieurs, que l'infidélité

conjugale est cent fois plus terrible encore, sous cette forme dissimulée et plus odieuse à se cacher sous tant d'hypocrisie ? Tel le serpent glisse sous l'herbe. *Latet anguis in herba*. Au moins, Messaline avait-elle le bénéfice de sa franchise. Au moins, Marguerite de Bourgogne avait-elle les audaces de son tempérament. Mais là, je le répète : Rien ! rien ! rien ! Pas une défaillance ! Pas une preuve ! Horreur ! Pas même un indice ! Pas même un soupçon criant au mari : Prenez garde ! Abomination !

« Et vous voudriez, messieurs... Oh ! non ! vous ne voudrez pas qu'une femme que couvrent tant de crimes, qu'une femme qui a traîné dans tant de hontes la dignité du foyer domestique hérité de son mari, de sa victime et jout impunément du fruit de ses forfaits ! Vous me direz que la loi le veut ainsi en principe. Vous ajouterez que, par son testament, cet imbécile de Ballet-Bouilly a laissé tous ses biens à cette créature. Mais c'est par de sages révoltes qu'on affirme son respect pour la loi ; c'est par de solennels démentis qu'on prouve sa fidélité aux volontés des morts. Je vous l'ai dit : Cet homme ne savait pas ! Ce crédule personnage croyait à la vertu de sa femme sous le prétexte que rien ne lui prouvait son inconduite ! Ah ! si la majesté de la tombe n'était pas là pour défendre sa mémoire, comme j'aimerais à le traiter de jobard, de gobe-mouche et de crétin ! Mais je ne le ferai pas. Je me contenterai de vous dire : « Soyez plus sages que cet affolé. Faites ce qu'il aurait dû faire ! Ne tenez pas plus compte de ses fantaisies d'agonisant que d'une guigne et rendez carrément son immense fortune à cette noble famille des Bricoulant que je représente et dont le désintéressement proverbial a déjà assez souffert de ces tristes débats. Laissez à sa fange l'indigne épouse et rendez son aurole à l'honneur de l'époux outragé, par un éclatant acte de justice ! »

Maître Cascaron se tut.

— Plait-il ? reprit le président Pucelean en sautant en l'air sur son fruteuil.

— La cause est entendue ! ajouta avec un redoublement de sourire le juge Chauminet, qui avait enfin trouvé le mot de son rébus.

— Sacristi ! C'est une belle femme tout de même ! pensa maître Cascaron, en s'épongeant et en contemplant à nouveau la marquise de Ballet-Bouilly, pendant que son ami, Polydore Bouzinel, rédacteur en chef du *Grillon*, le complimentait et lui promettait de reproduire son discours *in extenso*.

III

Cette cause fut, en effet, pour lui, l'occasion d'un triomphe. Grâce au sommeil du président Pucelean et aux distractions du juge Chauminet, il la gagna haut la main, bien qu'elle fût tout simplement inique. Il est vrai que l'infortunée veuve du marquis de Ballet-Bouilly avait été à peine défendue par son avocat, maître Peyrolade, lequel se présentant à la députation, avait autre chose à faire qu'à défendre les opprimés.

Dans une plaidoirie ministère, maître Peyrolade dit son fait très nettement à la commission du service militaire, mais pas du tout à la famille des Bricoulant, dont la cupidité était en train de mettre sa cliente sur la paille, au mépris de tous les principes et du simple bon sens.

— C'est fâcheux ! dit en lui-même maître Cascaron, en entendant le président Pucelean, enfin réveillé, lire le jugement qui lui donnait gain de cause. Cette femme est un ange de beauté et de vertu !

— Tant que je ne serai pas ministre de la justice, ça se passera comme ça ! dit maître Peyrolade à la marquise pour lui remonter un peu le moral.

Mais celle-ci, qui était une femme résolue, ne s'en tint pas là. Forte de son bon droit, elle en appela du jugement et gagna net en seconde instance. Les Bricoulant furent fêtés, à leur tour, ayant eu la mauvaise chance de tomber sur un avocat en passe de devenir procureur général. Les biens considérables du marquis revinrent à sa femme, qui alla s'établir dans le château de Ballet-Bouilly.

Or, devinez l'étrange visite qu'elle y reçut un jour.

Rasé de frais, tout de noir vêtu, d'une correction parfaite dans le moindre détail, maître Cascaron, rougissant comme une jeune fille, se fit annoncer avec un visible embarras.

Avec un tact infini, M^{me} la marquise fit d'abord semblant de ne pas le reconnaître et le rassura sur ses sentiments quand il eut été forcé d'évoquer le souvenir de leur première entrevue.

Cascaron parut infiniment touché de cette attention et demanda la permission de revenir, permission qui lui fut accordée.

Le lendemain, il se faisait précéder par un magnifique bouquet.

Cinq jours après, il risquait un aveu reçu avec bienveillance.

Un mois après, il était officiellement agréé comme fiancé.

— Il était donc jolissime un cœur, votre Cascaron ? allez-vous me dire.

— Non, mes petits chats, il n'était pas joli, il était même laid. Mais la marquise de Ballet-Bouilly grillait intérieurement de se remarier. Or la plaidoirie de cet animal, plaidoirie dont vous connaissez les passages les plus saillants, lui avait, au fond, fait le plus grand tort. Elle était absolument perdue de réputation, par le morceau d'éloquence reproduit fidèlement dans les colonnes du *Grillon*. D'où il suit qu'en lui demandant sa main, Cascaron ne faisait que réparer le mal qu'il lui avait fait, réparation qu'elle-même jugeait pleine de délicatesse.

IV

Il y avait un mois qu'ils étaient mariés, et la lune de miel n'avait pas épuisé pour eux l'or de ses rayons. Ils causaient tendrement, en savourant une tasse de café sur la terrasse fleurie de leur castel.

— Avoue que je suis généreuse, Zéphyrin de t'avoir pardonné toutes les vilaines choses que tu m'as dites à l'audience.

— O Véturie, pardonne aux exigences de la profession.

— Quand je pense que tu m'as comparée à Messaline et à Marguerite de Bourgogne !

— Je te jure que je disais ça pour le tribunal, sans en croire un traître mot.

— Et encore c'était pour me mettre au-dessous d'elles.

— Pure exagération de métier, mon ange !

— Et tout ce que tu m'as dit après donc ! Tu m'as appelée misérable et tu as parlé de ma fange.

— Oublie tout cela, je t'en conjure.

— C'est difficile. Je le veux bien pourtant, mais à une seule condition.

— Parle, ô ma pure colombe.

— Alors s'approchant de son époux, avec des façons tout à fait calines et lui-passant son joli bras blanc autour du cou :

— Dis-moi maintenant la vérité, dit la nouvelle M^{me} Cascaron, car il y a assez longtemps que je me la demande. Puisqu'il n'y avait pas de preuves, comment as-tu appris que je trompais mon premier mari ?

ARMAND SYLVESTRE.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE

Bureau à 8 h. — Rideau à 8 1/2 h.

Dimanche 8 et Lundi 9 juillet

DEUX REPRÉSENTATIONS

DONNÉES PAR LES

ARTISTES DU THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON

Par autorisation spéciale de l'auteur

FORMOSA

Pièce en 4 actes de M. Vacquerie

Mlle A. Tessandier jouera le rôle de Formosa qu'elle a créée à l'Odéon ; M. Chelles jouera le rôle du Duc Jean qu'il a créé à l'Odéon ; Paul Alhaiza, Warwick.

Prix ordinaire des places.

Le bureau de location est ouvert à partir du samedi 7 juillet, de onze heures du matin à quatre heures de relevée.

Théâtre du Pavillon de Flore

Propriété RUTH, rue Surlot.

Bur. à 7 heures. — Rid. à 8 heures.

Dimanche 8 juillet 1883.

GRANDE FÊTE DE BIENFAISANCE

ORGANISÉE AU PROFIT DES

PAUVRES DE ST-NICOLAS

PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE

L'Union dramatique et philanthropique de Bruxelles

(1^{er} prix à l'unanimité des Sociétés Bruxelles et de l'Agglomération et second prix d'honneur au grand concours dramatique de Bruxelles) et le

CERCLE ROYAL LE LION BELGE DE LIÈGE

(1^{er} prix des Sociétés de province et 1^{er} prix d'honneur au dit concours de Bruxelles)

Le *Homard*, comédie en 1 acte, jouée par l'Union de Bruxelles. — Intermède par Mlle Suzanne, MM. François (1^{er} prix d'amateurs) Van Damme et Deveen, de Bruxelles, MM. Schroeder (1^{er} prix d'amateurs) et Stassart, du Lion Belge de Liège. — *Les Femmes qui pleurent*, comédie en 1 acte, jouée par le Lion Belge.

Après le concert : BAL A GRAND ORCHESTRE, par la musique du Pavillon au grand complet. — Illumination féérique des jardins. — Rockworts lumineux et feux d'artifice. — Prix d'entrée, 1 fr.

Liège. — Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Etuve, 42.

Elle contient des articles politiques, des chroniques, des correspondances particulières de Paris de Bruxelles et des principales villes belges.

Un Numéro
CINQ CENTIMES

LA LIBERTÉ

Gazette Progressiste Quotidienne

PARAISANT TOUS LES MATINS

En vente chez tous les Marchands de Journaux

Elle publie aussi de rapides informations de l'étranger et de nombreuses nouvelles locales puisées aux meilleures sources.

Abonnement

4 Fr. PAR TRIMESTRE

EXPOSITION AGRICOLE



Avant l'ouverture



Vois-tu Bichette c'est ici que se placent les bêtes à cornes.

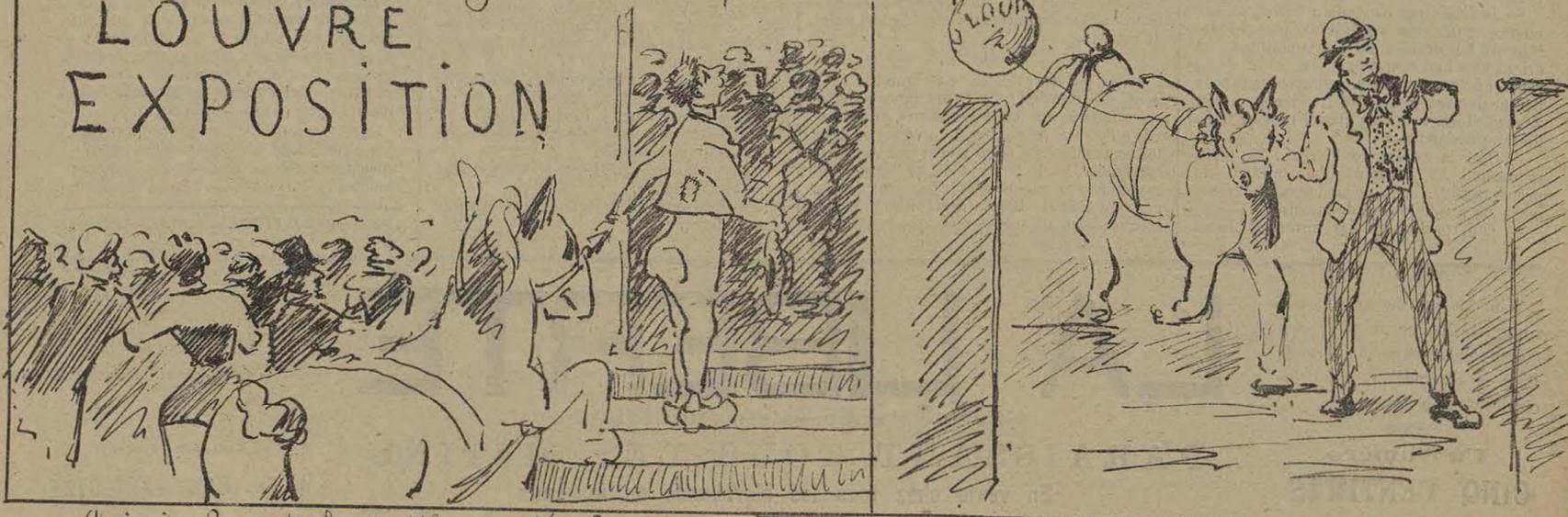
Un bin de toilette avant la présentation.

Arrivée du Roi.



La Majesté n'ayant que deux heures à passer à l'Exposition il s'agit de ne pas perdre de temps.

LOUVRE
EXPOSITION



— Quimin ? c'est chial l'Exposition ? Si j'aveu savou
coula dji m'aveu fait pu gail.

— Vi n'esta nin là, min tant qui si esten Dena
parofiti poue fe fe gail. tos les deux djen a stu qu'ite
po 23 pa 4 meie.